

2019

RAPPORT D'ACTIVITE, RAPPORT MORAL ET FINANCIER



27-31 avenue du Port au Fouarre
94100 Saint-Maur-des-Fossés
cda@cda-asso.com
www.cda-asso.com

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE.....	3
LA VIE ASSOCIATIVE 2019.....	4
L'EQUIPE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS	5
LES ADHERENTS	7
LES CHIFFRES CLEFS 2019	8
L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION « TOURISME ».....	9
L'INFORMATION & L'ACCOMPAGNEMENT	11
LES RESEAUX D'ACCOMPAGNEMENT.....	13
LES FORMATIONS ET LES ANIMATIONS COLLECTIVES.....	14
LES PARTENARIATS ET LES CONTRIBUTIONS.....	17
LES PROJETS 2019 ET LES PERSPECTIVES 2020.....	19
LES DEUX EVENEMENTS EN 2019	20
EN 2019, LA CDA ETAIT PRESENTE :	21
LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS.....	22
LE BUDGET PREVISIONNEL 2020	28
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 FEVRIER 2019	29

LE MOT DE LA PRESIDENTE

La Chambre des associations occupe sa juste place dans le paysage associatif : elle vit les mêmes évolutions que l'ensemble du secteur et s'adapte mais elle sait aussi anticiper et rester précurseur comme depuis sa fondation voici plus de 20 ans.

Les études récentes le montrent : le secteur associatif se porte bien « mais » il subit de nombreuses évolutions.

Cela me rassure car c'est bien le propre d'un organisme vivant que d'évoluer...

Parmi ces évolutions du secteur dans son ensemble et qui concernent particulièrement la Chambre des associations, je note le dynamisme dû à l'engagement des bénévoles. Au plan macro, il y a de plus en plus de bénévoles car le nombre de très petites associations qui ne sont pas employeur ne cesse d'augmenter. Pour la Chambre des associations, le nombre de bénévoles augmente car il y a une volonté forte de promouvoir cette forme d'engagement. L'équipe, accompagnée en cela par Marjorie GAULTIER, la nouvelle responsable de la stratégie et du développement, a une politique volontariste de recrutement de nouveaux bénévoles dont la diversité va être une richesse précieuse pour les années à venir ; cette augmentation met la Chambre des associations dans un cercle vertueux de propositions diversifiées qui engendrent à leur tour des demandes nouvelles permettant de toujours s'adapter.

Le modèle économique des associations évolue vers une hybridation des sources de financements. La baisse des subventions conduit le secteur à se « monétariser » progressivement. Le modèle économique de la Chambre des associations repose en partie, depuis longtemps, sur des recettes d'activités et c'est une bonne chose car cela l'amène à être inventive dans ce qu'elle propose à ses adhérents.

La gouvernance des associations voit une féminisation en progression constante quoique faible... comme vous le voyez, la Chambre des associations avait anticipé puisqu'à ce jour c'est la parité au bureau.

La Chambre des associations, outre son activité d'accompagnement, qui la maintient en vigilance permanente sur l'évolution de la législation, privilégie également la formation. La reconduction, après quelques années, d'un parcours jeunes en parallèle de l'accompagnement d'étudiants dans deux universités lui tient particulièrement à cœur ; elle a posé en 2019 les bases de ce nouveau programme destiné aux jeunes en situation de décrochage.

Cet aperçu des activités de la Chambre des associations, non exhaustif, montre bien qu'au milieu des autres acteurs du secteur associatif, un projet comme celui de la Chambre des associations est fondamental pour favoriser le vivre ensemble et pour assurer que la société civile est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics.

Tout ceci ne se fait que grâce à vous, adhérents et nous comptons sur vos apports pour continuer à bouger et à être innovants.

ISABELLE COLSON
PRESIDENTE

LA VIE ASSOCIATIVE 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le Conseil d'administration, élu par l'Assemblée générale des membres, est composé de 11 membres sur les 15 postes disponibles.

La composition du Conseil d'administration

- | | | |
|---------------------|----------------------|----------------------|
| - Christine CARDIN | - Sonia DEUNGOUE | - Marie-Sophie MORET |
| - Ariane CHARTIER | - Gérard DESPIERRE | - Patrick PALUS |
| - Suzel CHASSEFEIRE | - Françoise KERRELS | - Éric SEYDEN |
| - Isabelle COLSON | - Jean-Louis LAVIGNE | |

Au sein du Conseil d'administration, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau le 11 mars 2019.

La composition du Bureau

- | | |
|---|---|
| - Isabelle COLSON - Présidente | - Françoise KERRELS - Trésorière |
| - Jean-Louis LAVIGNE - Vice-président | - Suzel CHASSEFEIRE - Trésorière-adjointe |
| - Gérard DESPIERRE - Secrétaire Général | |

En 2019, la vie associative, tant du conseil d'administration que du bureau, s'est trouvée enrichie par l'investissement de deux bénévoles :

- Ariane CHARTIER, qui souhaitait apporter son aide, notamment sur la gestion des ressources humaines, a participé à l'ensemble des travaux du Bureau en qualité d'invitée.
- Daniel ROYER a été coopté, également en qualité d'invité, au Conseil d'administration et au Bureau de la Chambre des associations.

Suzel CHASSEFEIRE, administratrice de la CDA, est aussi la référente pédagogique, fonction nécessaire à la Chambre des associations, association reconnue organisme de formation.

MISSIONS DE LA REFERENTE PEDAGOGIQUE

- Valider le projet de formation en cohérence avec la stratégie et les valeurs de l'association
- Valider les contenus et les supports de formation
- Concevoir des contenus et des supports de formation
- Valider le recrutement des nouveaux formateurs et les conventions de partenariats
- Convoquer et animer le Comité de Pilotage « Qualité de la formation »
- Présenter le bilan annuel des actions de formation

L'EQUIPE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Pour remplir ses objectifs et ses missions, en 2019, l'association s'est appuyée sur 30 personnes :

Les bénévoles

- 1 bénévole en charge de la gestion des matériels et logiciels informatiques de l'association
- 1 bénévole en charge de la comptabilité
- 1 bénévole référente pédagogique
- 2 bénévoles chargés d'accompagnement
- 6 bénévoles impliqués dans le Parcours Jeunes (coordination, accompagnement des jeunes)

Les intervenants ponctuels

- 6 Intervenants membres de nos réseaux dans le cadre du partenariat avec l'UPEC (universitaire-chercheur, président, dirigeant, salarié)
- 5 prestataires intervenant sur la communication, le tourisme et les actions de formation
- 4 formateurs occasionnels salariés

Organisme de formation référencé au Datadock, la Chambre des associations a défini des procédures de recrutement, de gestion et de management de son équipe de formateurs. Ces formateurs participent à la conception et à l'animation de nos actions de formation, coordonnées par le comité de pilotage « Qualité de la formation ». Ils relèvent principalement de deux statuts : formateur occasionnel salarié ou auto-entrepreneur.

Les permanentes

- 3 permanentes salariées, dont deux en CDI et une en contrat d'apprentissage
- 1 agent d'entretien à temps partiel

Marjorie GAULTIER

Responsable stratégie et développement

- Encadrement d'équipe
- Gestion de projet
- Conception, animation et évaluation des actions de formations et d'accompagnement
- Recherche de financements
- Promotion des actions
- Coordination des activités

Charlotte Kinta MENDY

Chargée de mission formation et accompagnement

- Réseau « Vivre ensemble en République dans le Val-de-Marne »
- Accompagnement des acteurs associatifs
- Conception et animation de formations
- Communication

Claudia ZIM-IOU-SIE

Responsable Mission Projets et coordinatrice

- Conception, animation et évaluation des actions de formations et d'accompagnement
- Recherche de financements
- Promotion des actions
- Coordination des activités

Nancy TABOPDA

Chargée de missions administratives dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Gestion PME)

- Soutien aux activités liées à l'Immatriculation Tourisme
- Administratif : secrétariat, comptabilité, actions de formation

Aïssatou KONTE

Agent d'entretien à temps partiel

FONDS JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE (FONJEP)

2 postes bénéficient d'un financement FONJEP

- Responsable Stratégie et Développement : attribution en mai 2017 - renouvellement en 2020
- Chargée de mission Projets et Formation : attribution en septembre 2018 - renouvellement en 2021

Le FONJEP, association de financeurs publics et d'associations, a pour mission principale de soutenir les projets associatifs en facilitant la rétribution de personnels permanents qualifiés dans les associations. Les « postes FONJEP » sont des subventions versées par l'Etat par l'intermédiaire du FONJEP. La subvention est attribuée pour une durée de trois ans à une association agréée « jeunesse et éducation populaire » en vue de permettre la structuration de son projet associatif.

UNE EQUIPE RENOUVELEE

Départ de Claudia ZIM-IOU-SIE

Après 10 ans d'engagement au sein de l'association, Claudia ZIM-IOU-SIE a regagné la Martinique en mai 2019. Au nom de la CDA, la Présidente Isabelle COLSON a salué ses qualités dans « la traque aux subventions publiques et le remplissage des dossiers de 70 pages avec annexes et PJ qui vont peut-être permettre de recevoir 3 sous versés en 4 fois sur 5 ans ». Isabelle COLSON a chaleureusement remercié Claudia pour les « actions qu'elle a pilotées, impulsées, suivies, développées », avec une grande force de conviction.

Arrivée de Marjorie GAULTIER

Le 1^{er} juin 2019, Marjorie GAULTIER a rejoint l'équipe de la Chambre des associations. Après plusieurs années d'engagement en tant que salariée au Secours populaire français, Marjorie a souhaité s'investir aux côtés de la CDA afin de soutenir le développement de la vie associative et du bénévolat. Le dynamisme de la CDA, qui se traduit notamment par la mise en œuvre du Parcours Jeunes et le développement des actions d'accompagnement et de formation, a été déterminant dans sa volonté d'intégrer la CDA.

Embauche de Nancy TABOPDA

Suite à un stage à la CDA au printemps 2019, Nancy TABOPDA a souhaité entreprendre un BTS Gestion des PME en alternance. La Chambre des associations lui a proposé d'être son employeur, car le travail administratif de la CDA nécessitait un salarié supplémentaire.

LES ADHERENTS

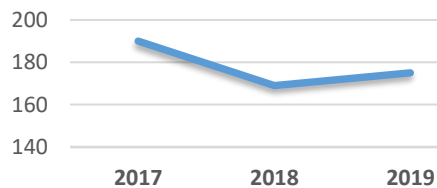
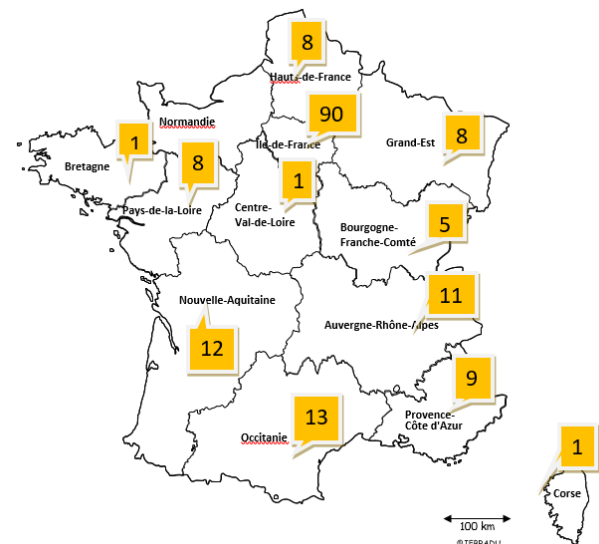
La Chambre des associations enregistre une légère augmentation du nombre d'adhérents (+ 3,5%); on comptabilise en 2019 175 adhérents. Cette augmentation peut être liée au développement de nos actions d'accompagnement et à la présence de nouveaux bénévoles.

Les adhérents se composent d'associations : inscrites dans les actions d'accompagnement, bénéficiant de l'extension d'Immatriculation Tourisme et dont les membres participent aux formations.

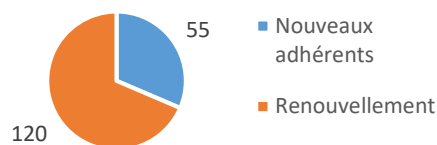
Nous constatons que 31,5% des adhérents de 2018 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2019. Si cette perte est compensée par de nouvelles adhésions, ce pourcentage amène cependant la CDA à engager une réflexion sur les raisons qui conduisent à ce non-renouvellement. Fort de ce diagnostic, la CDA devra mettre en œuvre de nouvelles propositions pour inciter les adhérents à pérenniser leur adhésion.

LA TYPOLOGIE DES ADHERENTS

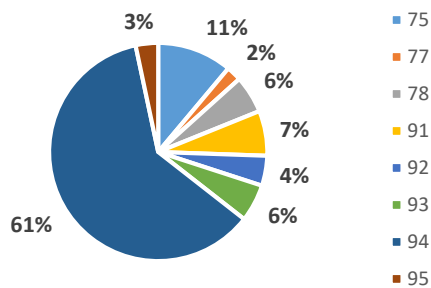
En 2019, parmi les 175 adhérents, 43 sont des associations employeuses. La part d'associations du Val-de-Marne est de 61 %. 59% des associations interviennent dans le domaine de l'animation et de la culture.



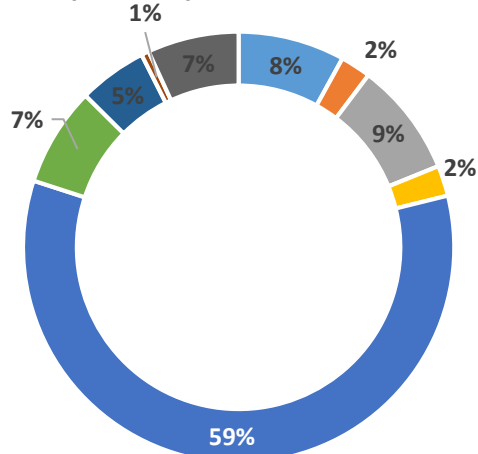
2019 : renouvellement et nouvelles adhésions



Répartition des associations d'Ile-de-France

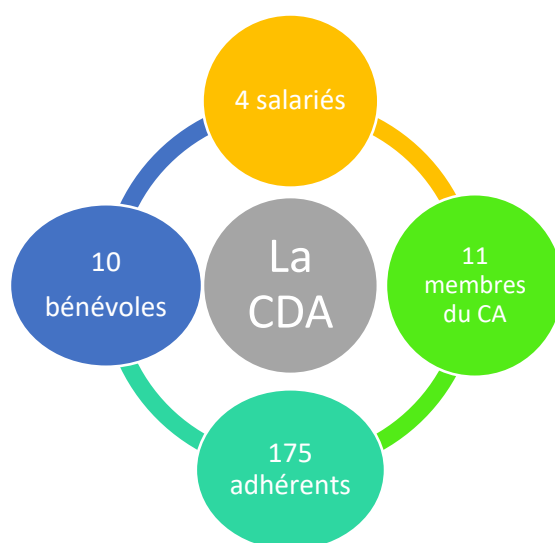


Répartition par secteur d'activité



- Sport
- Défense des droits
- Animation, culture
- Education, formation, citoyenneté
- non renseigné
- solidarité internationale
- Développement durable
- Action sociale, santé
- SIAE Insertion

LES CHIFFRES CLEFS 2019



IMMATRICULATION TOURISME



ACCOMPAGNEMENT



FORMATION



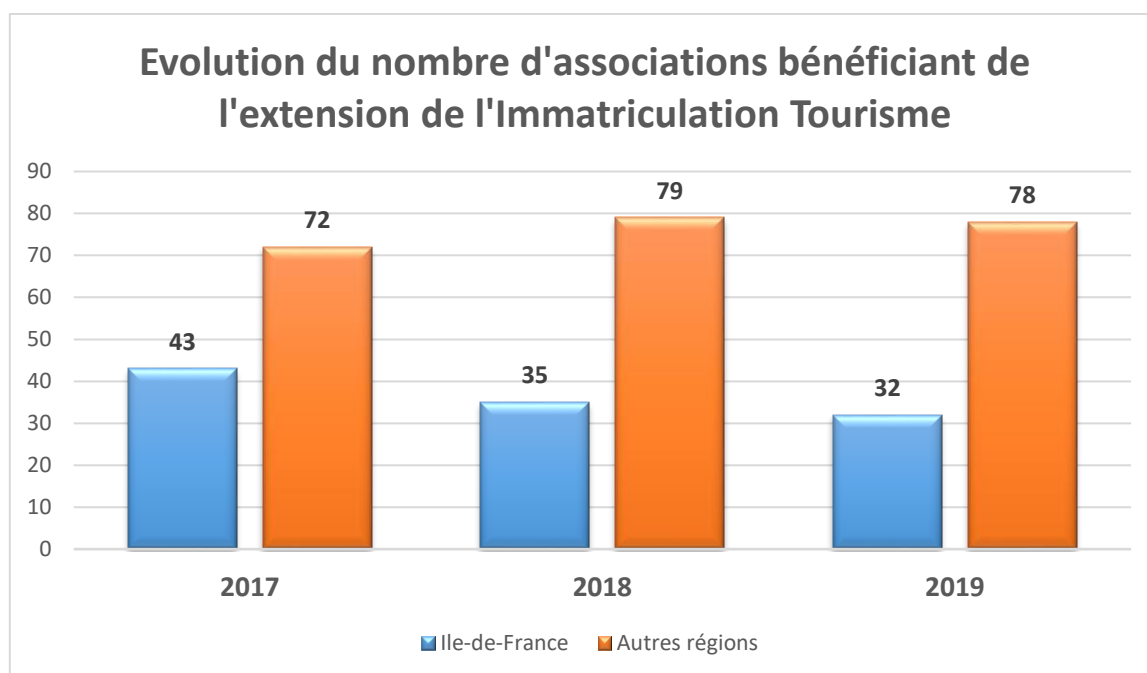
L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION « TOURISME »

LE BILAN 2019

Pour la 8ème année consécutive, la Chambre des associations a accordé aux associations adhérentes l'extension de l'Immatriculation « Tourisme », obtenue auprès d'Atout France, Agence du tourisme de la France. Grâce à cette possibilité d'extension, prévue dans le Code du tourisme pour les unions d'associations, la Chambre des associations permet aux associations d'organiser des sorties touristiques, des voyages et des séjours, en respectant la réglementation qui s'impose à tout opérateur de tourisme, qu'il soit associatif ou non.

Comme en 2018, le nombre de bénéficiaires de cette prestation a subi une légère baisse en 2019. Malgré 11 nouvelles associations accueillies, le nombre total d'extension est passé de 114 au 31/12/2018 à 110 au 31/12/2019 (60% du nombre total des adhérents de la Chambre des associations). Ce résultat est la conséquence d'un nombre significatif de résiliations (15) faisant suite soit à un refus de renouveler la garantie financière par Groupama Assurance-Crédit & Association, soit à l'arrêt par les associations de leurs activités touristiques.

Concernant la répartition géographique, on observe que le nombre d'associations franciliennes bénéficiaires de l'extension d'immatriculation diminue légèrement (- 3) alors que le nombre d'associations non franciliennes reste stable (- 1).



L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Dans sa mission d'information aux acteurs associatifs, la Chambre des associations organise des temps d'information sur les obligations en matière d'Immatriculation Tourisme :

- En mai 2019, la CDA a organisé une réunion à Bordeaux pour les associations de la Nouvelle Aquitaine
- En juin, novembre et décembre, trois réunions ont eu lieu en Ile-de-France (à Paris, Nogent-sur-Marne et au Kremlin-Bicêtre).

La CDA souhaite développer en 2020 ces réunions d'information ; afin d'être au plus près des associations, la CDA sera présente en région.

Dans un souci de communication, un article de la Chambre des associations est à paraître, sur ce thème, dans la revue « Associations mode d'emploi ».

LES PARTENARIATS

L'année 2019 a été riche en recherche de partenariats avec les associations qui proposent des activités touristiques. Les contacts et échanges engagés avec les structures suivantes doivent être poursuivis : le Service d'Action Sociale de la DGAC (Aviation Civile et météorologie nationale), Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA).

A l'initiative de la CDA, des rencontres ont eu lieu avec Proj'aide, service départemental pour la vie associative.

Depuis plusieurs années, la Chambre des associations est adhérente à l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), union du secteur du tourisme social et associatif. Elle participe régulièrement à leur Commission « Voyages », lieu de ressources sur la réglementation et de réflexion sur les valeurs de l'économie sociale.

LES PERSPECTIVES 2020

La CDA remercie pour la qualité de leur collaboration les responsables du service Caution de Groupama (pour la garantie financière), et ceux de la MAIF (pour l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'Agent de Voyage).

Les sollicitations engagées depuis quelques mois avec ces deux organismes devraient permettre d'aboutir, en 2020, sur un accord permettant aux associations organisant des séjours et des voyages de bénéficier de tarifs préférentiels sur les garanties « annulation » et « assistance-rapatriement ».

L'INFORMATION & L'ACCOMPAGNEMENT

En informant et en accompagnant les associations, piliers du lien social, la CDA participe pleinement à la promotion des valeurs du Vivre Ensemble.

La CDA intervient pour informer, soutenir et accompagner les associations dans la mise en œuvre de leur projet associatif. Les actions d'accompagnement sont orientées en direction de :

- Porteurs de projets associatifs : création d'association, montage de projets au sein d'associations
- Acteurs associatifs : bénévoles, dirigeants, volontaires et salariés
- Collectivités territoriales, organismes publics (universités ...), groupements d'associations ...

Cet accompagnement a pour objectif de soutenir la création et le fonctionnement des associations et de valoriser l'engagement associatif des bénévoles, volontaires, salariés ...

LES MODALITES D'INTERVENTION

Les actions d'information et d'accompagnement sont menées lors d'entretiens individuels ou collectifs. La CDA répond également aux demandes des associations par téléphone, email ou visioconférence.

L'équipe de la CDA se déplace dans les locaux des associations pour animer des temps d'information et ainsi partager plus largement son expertise au profit de l'ensemble des membres de la structure (bénévoles, dirigeants et salariés).

A la demande des dirigeants, la CDA est invitée aux assemblées générales, en qualité d'expert de la Loi 1901, afin d'exposer les modalités de fonctionnement des instances pour que l'ensemble des adhérents disposent de connaissances sur la gouvernance associative.

Si une association rencontre des difficultés dans la gestion des relations humaines, la CDA propose de mettre en place une médiation.

LES DOMAINES D'EXPERTISE

Gouvernance

- Principes et règles statutaires en lien avec la Loi 1901
- Accompagnement à la réflexion sur le projet et le choix de la structure
- Aide à l'élaboration des statuts et du règlement intérieur
- Appui à la déclaration
- Définition et fonctionnement des instances dirigeantes
- Préparation, organisation et animation d'assemblée générale
- Appui à l'élaboration du projet associatif

Gestion

- Création et dissolution d'associations, Formalités administratives
- Fonction employeur
- Médiation

Financement

- Identification de financeurs public et privés
- Méthodologie de recherche de financements
- Suivi de trésorerie

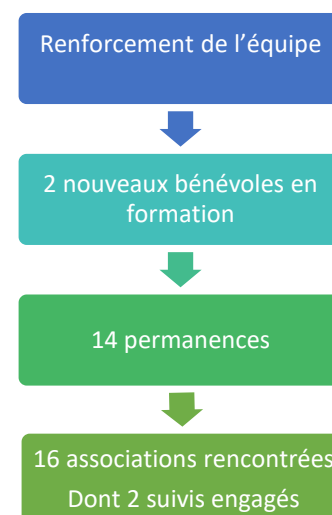
Numérique

- Outils de gestion, d'animation et de communication

L'EQUIPE

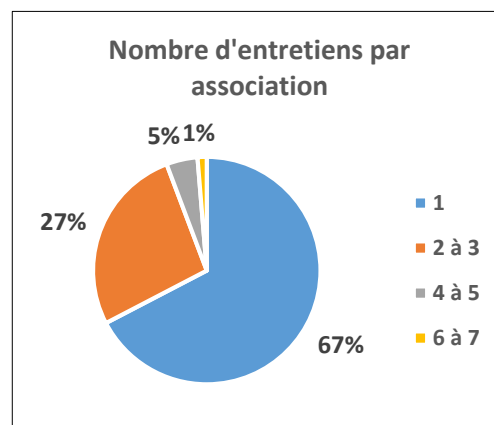
APPEL A PROJET DU FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA) « FONCTIONNEMENT ET INNOVATION »

En 2018, la CDA a soutenu le projet « Bénévolat de compétences - Gouvernance des associations » afin de structurer et de pérenniser l'offre d'accompagnement de la Chambre des associations. En 2019, la CDA a ainsi recruté et formé deux nouveaux bénévoles, qui contribuent aux entretiens personnalisés lors de permanences.



L'ACCOMPAGNEMENT A LA CDA

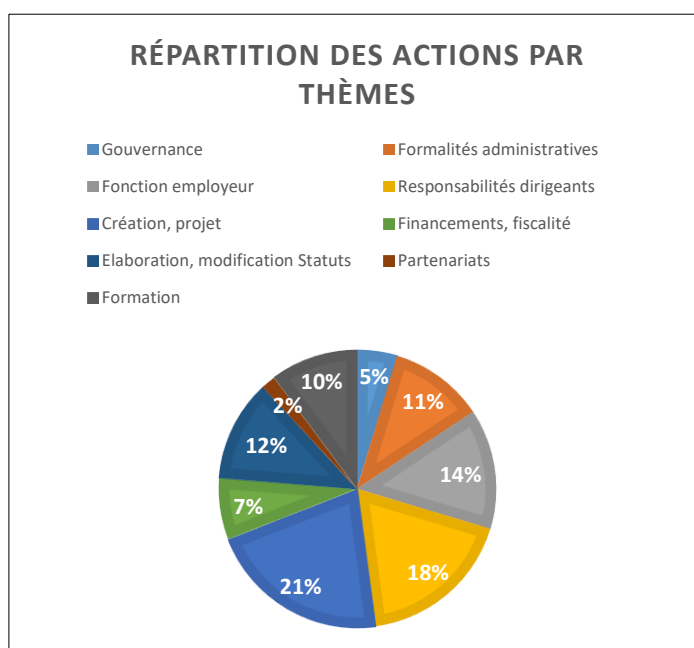
Les actions d'accompagnement effectuées en 2019 confortent la CDA dans sa mission de soutien aux acteurs du monde associatif. En effet, la CDA est présente aux côtés des associations qui sollicitent des informations et des réponses immédiates à leurs questions et difficultés. L'analyse des données montre qu'un tiers de l'accompagnement s'inscrit dans la continuité puisque 33% des associations sollicitent plusieurs entretiens personnalisés. Cela illustre le besoin des structures en matière d'accompagnement individualisé et la capacité de la CDA à répondre à ces demandes.



L'accompagnement de la CDA peut également se traduire par la mise en place d'un suivi personnalisé (de 4 à 7 rendez-vous). Cela concerne principalement les associations qui souhaitent une refonte de leur statut, une réorganisation de leurs instances ou qui réfléchissent à l'évolution de leur projet associatif. En 2019, 6% des associations en ont bénéficié, ce qui traduit le développement de cette activité, qui est étroitement corrélé à l'intégration de nouveaux bénévoles.

THEMATIQUES D'INTERVENTION

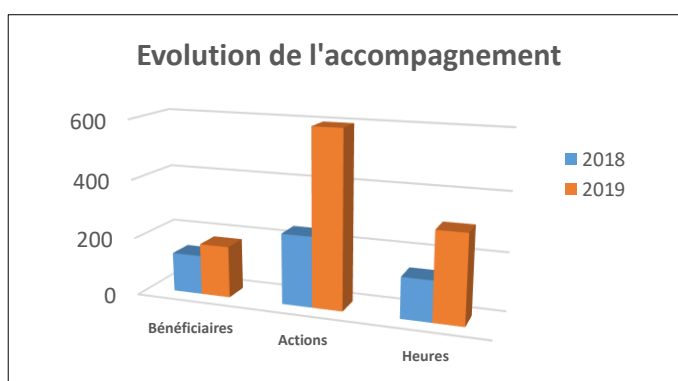
En 2019, la principale thématique abordée lors des entretiens traite de la gouvernance : responsabilité des dirigeants, modification des statuts.... De nombreuses associations (12%), engagées dans une réflexion sur leur projet associatif, s'adresse à la CDA pour adapter et modifier leurs statuts. L'accompagnement des porteurs de projet a représenté une part prépondérante de l'activité (21%). Les questions concernant la fonction employeur d'une association (14%) est en légère augmentation par rapport à 2018. De même, la part des formalités administratives a sensiblement augmenté, la CDA accompagnant les associations dans leurs démarches dématérialisées.



BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT

En 2019, 598 actions ont été menées contre 242 en 2018 (soit une augmentation de 147%). La part de l'accompagnement à distance (téléphone, mail) reste prépondérante (environ 80%). Plus de 106 entretiens ont été réalisés dans nos locaux, soit presque 3 entretiens hebdomadaires.

 **598 actions**
 **303 heures**
 **383 bénéficiaires**



LES RESEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION DES BENEVOLES (CRIB 94)

Afin de répondre aux besoins croissants d'information des bénévoles associatifs, notamment dans les petites structures, les pouvoirs publics ont créé des centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB).



LES MISSIONS DU CRIB

- Information et orientation des bénévoles
- Conseil aux bénévoles dans les domaines concernant la vie quotidienne de l'association (gestion, statuts, engagement bénévole)
- Formation de base et continue des bénévoles dans les matières juridiques, fiscales, comptables et financières
- Soutien aux projets menés par les bénévoles (engagement volontaire, financements publics et privés, autorisations administratives...)
- Accompagnement individualisé des porteurs de projets innovants ; conseil aux bénévoles qui assument des fonctions d'employeurs
- Soutien aux bénévoles pour leur permettre d'adapter le mode de fonctionnement de leur association

POINT D'APPUI AU NUMERIQUE ASSOCIATIF (PANA)

HelloAsso, le Mouvement Associatif et la Fonda ont créé le plan national de formation au numérique avec le déploiement du label PANA. La Chambre des associations, suite à sa participation aux Universités d'été HelloAsso en juin 2018, a obtenu le label et intégré la cartographie des acteurs de l'accompagnement à la transition numérique des associations.

La CDA apporte au réseau ses compétences en matière d'animation collective.



P.A.N.A

Le plan national de formation au numérique dédié au secteur associatif est un programme créé et déployé par HelloAsso et différents partenaires sur tout le territoire français pour permettre aux associations et acteurs de l'accompagnement associatif une bonne prise en main des nouveaux outils et pour faciliter la gestion et le déploiement de leurs activités (collaboration interne, communication digitale, gestion des données en ligne, financement participatif, mobilisation...) <https://pana.helloasso.com>

LES FORMATIONS ET LES ANIMATIONS COLLECTIVES

La CDA a inscrit au cœur de son objet la formation des acteurs associatifs, considérant que la formation est un outil qui contribue à favoriser l'engagement des bénévoles et le développement associatif.

Organisme de formation déclaré depuis 1998, la CDA est certifiée Datadock et donc éligible au financement par les opérateurs de compétences (OPCO).

LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGA)



Instauré en 2008 par décret du ministère en charge de la Vie associative, le CFGA est délivré aux personnes de 16 ans minimum, ayant suivi une formation théorique de 30 heures minimum et un stage pratique de 20 jours minimum dans une association déclarée.

Durant les cinq jours de formation théorique, les formateurs traitent des thèmes suivants : la Loi 1901, partenariat et méthodologie de projet, initiation à la comptabilité et à la responsabilité civile et pénale.

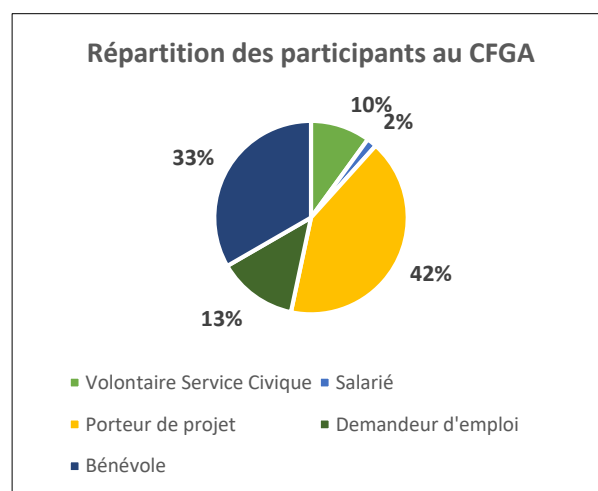
Participent notamment à cette formation, les personnes qui souhaitent prendre une fonction de dirigeant, les salariés désireux de mieux appréhender le fonctionnement d'une association et les services civiques qui s'engagent dans le monde associatif pour un volontariat.

La CDA s'appuie sur des formateurs choisis pour leur expérience du monde associatif et leurs compétences pédagogiques. Ces formateurs sont des professionnels (avocat, comptable, dirigeant), spécialistes du monde associatif.

En 2019, la CDA a organisé 4 sessions de formation pour la validation du CFGA, avec le soutien du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA Formation) :

- 3 avec le soutien du FDVA Ile-de-France
- 1 avec le soutien de la DDCS 94

Parmi les **60 participants**, on compte une forte proportion de porteurs de projets. 33% des participants sont des bénévoles d'association. On note la présence de 10% de jeunes (16-25 ans) inscrits dans une mission de volontariat.



PARTENARIAT AVEC DEUX UNIVERSITÉS



Intervention à l'UPEC

- Licence 3
- 12 interventions
- 65 étudiants

Intervention à Paris 8

- Master 2
- 3 interventions
- 20 étudiants

Université Paris 8 (Vincennes – Saint-Denis), Master 2 « Emploi et Economie Sociale et Solidaire ».

UPEC (Université Paris-Est Créteil), Licence professionnelle « Publics spécifiques » et Licence « Intervention Sociale ».

Dans le cadre de ses interventions auprès de deux universités, la CDA propose aux étudiants de valider le CFGA. Ces étudiants sont inscrits dans des cursus qui les destinent à trouver un emploi dans l'ESS. Le CFGA constitue donc un apport intéressant à leur formation universitaire et à leur intégration dans la vie professionnelle.

FORMATIONS VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE

Suzel CHASSEFEIRE, référente pédagogique, est habilitée à dispenser la formation Valeurs de la République et Laïcité. Elle participe à ce titre au comité de pilotage, animé par la DRJSCS en Ile-de-France.

La formation, d'une durée de deux jours, est destinée aux professionnels, animateurs, agents publics, salariés et bénévoles du secteur associatif qui sont en contact des publics, et notamment des jeunes. Elle permet aux participants :

- De confronter leurs pratiques professionnelles aux apports des intervenants et à celles d'autres professionnels
- D'acquérir les repères historiques et les références juridiques sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- D'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention

En 2019, 18 stagiaires ont participé à 3 sessions. En raison des difficultés liées aux grèves, la 4^e session programmée en décembre 2019 a été reportée en février 2020.

Afin d'accroître le nombre de participants, Charlotte MENDY, salariée de la CDA, a obtenu en 2019 son habilitation, ce qui permettra à la CDA de proposer en 2020 deux formations supplémentaires.



Valeurs de la République et Laïcité

- 3 sessions
- 6 journées
- 18 participants



Formations

- 3 sessions
- 19 participants

LES ACTIONS DE FORMATIONS

La CDA organise également des actions de formation à la journée, afin de répondre à des demandes plus spécifiques. Parmi les thèmes fréquemment demandés, figurent : la comptabilité, la responsabilité civile et pénale, la recherche de financements. Ce format permet également d'apporter un éclairage sur de nouvelles législations et des évolutions en matière de réglementation. Les thématiques abordées en 2019 portaient sur le RGPD et la comptabilité. En 2019, les 3 journées ont rassemblé 19 bénévoles.

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

A la demande de collectivités territoriales, la Chambre des associations développe des formations à destination des acteurs associatifs de municipalités. En 2019, nous avons ainsi collaboré avec les villes du Havre (76) et de Massy (91). Ces deux sessions ont rassemblé 45 participants.



LES REUNIONS D'INFORMATION

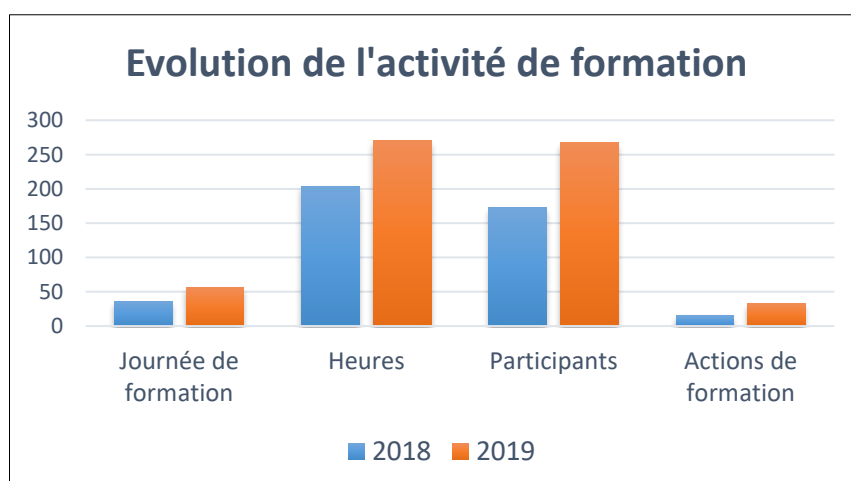
Dans son rôle de soutien aux associations, la CDA organise des réunions d'information sur des thèmes particuliers, tels que la couverture santé ou les obligations liées à l'organisation de séjours et de voyages.

En partenariat avec la MGEN, la CDA propose aux associations adhérentes de souscrire à une couverture santé pour leurs salariés ou pour leurs bénévoles retraités.

BILAN DE L'ACTIVITE DE FORMATION

L'activité de formation est mise en œuvre par deux bénévoles, dont la référente pédagogique et deux salariés, confortés par 6 formateurs (trois occasionnels et trois prestataires).

On observe une nette augmentation en 2019 de l'activité de formation, tant en participants (268 stagiaires) qu'en actions (33). Cette augmentation est notamment liée à l'organisation en 2019 de 4 sessions de CFGA, qui ont été mis en place pour répondre à la forte demande d'inscriptions.



LES PARTENARIATS ET LES CONTRIBUTIONS

En vue de contribuer à la promotion et au développement des associations et du mouvement associatif, la CDA est membre de plusieurs instances, dont les actions s'inscrivent dans cet objectif.



19 actions



76 heures



2 bénévoles, 2 salariés

CAMINO AVOCATS



Depuis plusieurs années, la Chambre des associations s'appuie sur l'expertise juridique du cabinet Camino Avocats, spécialiste du droit des associations et fondations. Il intervient également dans le cadre des formations organisées par la CDA. Grâce à ce partenariat, les adhérents de la Chambre des associations ont la possibilité de bénéficier d'un conseil juridique.

« ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI »



« Associations mode d'emploi » est une revue mensuelle de référence pour les professionnels et les bénévoles associatifs. La CDA participe au comité de rédaction, qui se réunit chaque trimestre.

COMITE VAL-DE-MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE – FRANCE ACTIVE



Cette association solidaire finance les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire.

Elle contribue, par l'attribution de financements, à la création et au développement de projets. En tant qu'expert du monde associatif, la CDA participe au comité d'attribution des financements.

COLLEGE DEPARTEMENTAL FDVA



Depuis 2019, la CDA participe au collège départemental du Fonds pour le Développement de la Vie Associative. Cette instance, qui rassemble des élus et des représentants du monde associatif, délibère sur l'octroi des subventions.

MAIF



Depuis sa création, la CDA souscrit à la MAIF une assurance responsabilité civile. En 2015, la CDA a négocié une assurance responsabilité civile particulière pour les adhérents qui bénéficient de l'extension de l'Immatriculation Tourisme.

MGEN



La CDA, après de longues négociations, a obtenu pour les retraités bénévoles des associations adhérentes la possibilité de souscrire à la mutuelle (offre Sérénité), à des tarifs privilégiés.

GROUPAMA



Depuis 2018, la CDA travaille en étroite collaboration avec Groupama. La CDA a choisi cet organisme comme garant financier, dans le cadre de l'extension de l'Immatriculation Tourisme.

CREDIT MUTUEL



Depuis 2012, la CDA se félicite des conseils et du soutien apporté par le Crédit Mutuel.

LES PROJETS 2019 ET LES PERSPECTIVES 2020

Parcours Jeunes

Projet soutenu par la DDCS
et la DRJSCS

6 demandes
de
subvention

9 réunions

6 bénévoles

5
partenaires

En 2019, la CDA a engagé un projet favorisant l'engagement citoyen de jeunes de 18 à 25 ans, issus de quartiers prioritaires et en situation de décrochage. Par le biais de son réseau, la CDA leur fera découvrir le monde associatif en vue de favoriser leur resocialisation et leur implication citoyenne. La CDA proposera un accompagnement personnalisé dans le but de leur redonner confiance, dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle.

Développement des actions de formation

2 organismes de
formation partenaires

2
réunions

3 salariés

4
bénévoles

15
formateurs

Organisme de formation, la CDA a vocation à développer son catalogue de formation à destination des acteurs du monde associatif, afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins et à l'évolution de la société. La CDA a donc engagé un partenariat avec deux organismes de formation : l'Association pour le Développement du Management Associatif (ADEMA) et le cabinet Camino Avocats. Par cette mutualisation, ces organismes comptent accroître leurs actions de formation.

LES DEUX EVENEMENTS EN 2019

Les Rencontres du mardi



- Dans le cadre du partenariat avec l'UPEC, la CDA a contribué à l'organisation de la Rencontre du mardi 12 novembre, consacrée à l'Emploi dans le monde associatif.
- Suite à l'intervention de **Lionel Prouteau**, maître de conférences émérite à l'Université de Nantes, deux représentants d'associations présentaient leur parcours associatif : **Michaël CIENKA**, responsable du Développement à la **Cravate Solidaire** et **Marie-Sophie MORET**, responsable du **Collectif Résonance**.

Speed Meeting Finance Solidaire



- Dans le cadre du mois de l'ESS, la CDA a participé en novembre 2019 à un speed-meeting organisé par l'association des CIGALES d'Ile-de-France et par Val-de-Marne Actif pour l'Initiative
- Il s'agit de rencontres entre porteurs de projets, acteurs de la finance solidaire et de l'accompagnement de projets dans le domaine de l'ESS

EN 2019, LA CDA ETAIT PRESENTE :

Citoyen·ne·s, osez l'engagement bénévole

**Le Val-de-Marne,
un département d'associations**

samedi 28
septembre

au parc des Cormailles, à Ivry



ESPACE RENCONTRES ENTRE CITOYEN·E·S ET ASSOCIATIONS - GOÛTER
SOLIDAIRE - BAL PARTICIPATIF - ANIMATIONS

10 ANS 10 oct 2019 à Paris, 14^e
FIAP - 30 Rue Cabanis 75014 Paris

Colloque national

**10 ans d'observation
locale de la vie associative**

Observatoire local de la vie associative
Associations Modèles
Chorumi
Jureassociations
MAIF

**L'analyse au service de
l'action territoriale !**

Réseau national
maisons
associations

Colloque

Le bénévolat aujourd'hui et demain !

Un événement organisé par :

la Fonda
fabrique
associative

Le mouvement
ASSOCIATIF

Réseau national
maisons
associations

Avec le soutien de :

FONDATION
CREDIT
COOPERATIF

FFE
Fondation
le France s'engage

DOCUMENT DE TRAVAIL
SUPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES 17 ET 18 JUIN 2019

Expérimentations sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Premiers résultats
de 4 expérimentations
menées avec
45 associations

FONJEP
Fondation nationale de la jeunesse et de l'éducation populaire

Chajep

2019
Les RENCONTRES
de l'INJEP

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE
vendredi 14 juin 2019 - 9h à 17h
à la maison des Syndicats de Créteil

**"Penser nos politiques et
actions éducatives pour co-
construire le vivre-ensemble"**

Les Francas
Convention 2019-2021
Le Val-de-Marne

Par Les Francas
du Val-de-Marne

cress
Chambre Régionale
de l'Economie Sociale
et Solidaire

Accompagnement

1ère rencontre des acteurs et actrices de l'accompagnement
Coopérations & Transitions

1er juillet 2019 à partir de 14h
Palais de la Femme, 94 rue de Charonne 75 011 Paris

LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

En 2019, la Chambre des associations tient particulièrement à adresser ses remerciements à la Trésorière Françoise KERRELS. Sa très grande implication et sa précision sont toujours aussi précieuses. Elle entretient d'excellentes relations avec les partenaires financiers comme le Crédit Mutuel.

Nous rappelons qu'à la demande de Groupama Assurance-Crédit & Caution, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'Immatriculation tourisme, les comptes de la Chambre des associations doivent être présentés, tous les ans, par un cabinet d'expertise comptable. Cette mission a été à nouveau confiée à la COFREC.

CLOTURE DES COMPTES 2019

CHAMBRE DES ASSOCIATIONS DE SAINT MAUR DES FOSSES
94100 ST MAUR DES FOSSES

Page : 1

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total I						
	Comptes de liaison Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	4 150		4 150	10 445	6 295	60.27
	Autres créances	7 107		7 107		7 107	
	Valeurs mobilières de placement	20		20	20		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	49 844		49 844	40 160	9 684	24.11
	Charges constatées d'avance (3)				600	600	100.00
	Total III	61 121		61 121	51 226	9 896	19.32
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		61 121		61 121	51 226	9 896	19.32

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COFREC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 955	3 955		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 256	3 256		
	Report à nouveau	1 443	2 785	1 342	48.20
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 207	1 342	865	64.46
	Autres fonds associatifs				
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	20 000		20 000	
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	26 447	8 654	17 793	205.60
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources	3 000	8 000	5 000	62.50
	Total III	3 000	8 000	5 000	62.50
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	21 000	24 000	3 000	12.50
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 486	1 363	1 122	82.30
	Dettes fiscales et sociales	7 739	7 002	737	10.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	450	2 206	1 756	79.60
	Total IV	31 675	34 572	2 897	8.38
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		61 121	51 226	9 896	19.32

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

31 225 32 365

COFREC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	12	916	24	525	11 610	47,34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	33	377	28	009	5 368	19,17
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				290	290	100,00
Collectes						
Cotisations	91	477	93	266	1 789	1,92
Autres produits		820		20	800	NS
Total I		138 589		146 111	7 521	5,15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	62	044	57	565	4 479	7,78
Impôts, taxes et versements assimilés		155		300	145	48,47
Salaires et traitements	68	194	60	422	7 771	12,86
Charges sociales	15	324	16	069	745	4,64
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
Total II		145 716		134 356	11 360	8,45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		7 127		11 754	18 881	160,63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COFREC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations	399	178	221	123.82
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	399	178	221	123.82
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	480	540	60	11.11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	480	540	60	11.11
2. Résultat financier (V-VI)	81	362	281	77.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 207	11 393	18 600	163.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15	15	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		15	15	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 750	4 750	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		4 750	4 750	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 735	4 735	100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	138 989	146 304	7 315	5.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	146 196	139 646	6 550	4.69
Solde intermédiaire	7 207	6 658	13 865	208.26
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 000		8 000	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 000	8 000	5 000	62.50
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 207	1 342	865	64.46

COFREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	3 750		3 750
Autres créances clients	400	400	
Débiteurs divers	7 107	7 107	
TOTAL	11 257	7 507	3 750

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 000	3 000	12 000	6 000
Fournisseurs et comptes rattachés	2 486	2 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 739	7 739		
Produits constatés d'avance	450	450		
TOTAL	31 675	13 675	12 000	6 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 000			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Fonds dédiés DRFIP				3 000	3 000
TOTAL				3 000	3 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2020

Vous trouverez ci-après le budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Il sera présenté, pour adoption, au cours de l'Assemblée Générale.

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	2 300 €	70 - Prestations de services	8 000 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	100 €	Prestation de services Accompagnement	3 000 €
Fournitures administratives	2 200 €	Prestation de services Formation	5 000 €
61 - Services extérieurs	41 400 €	74- Subventions d'exploitation	71 400 €
Location photocopieur et photocopies	2 700 €	DRJSCS IDF VRL Laïcité Expérimentation	4 000 €
Location immobilier CDA	8 000 €	DRJSCS IDF FDVA Formation (4 CFGA)	12 000 €
Locations de salle	6 500 €	DRJSCS FDVA innovation (2 parcours Jeunes)	6 000 €
Charges Locatives	1 000 €	DRJSCS FONJEP	14 400 €
Assurance RC	700 €	Fondations	20 000 €
Assurance Tourisme	12 000 €	J.E.P	15 000€
Assurance Groupama	10 000 €		
Documentation générale	500 €		
62 - Autres services extérieurs	53 800 €	75 - Autres produits	108 400 €
Honoraires Expert-Comptable	1 700 €	Adhésions CDA	6 000 €
Honoraires Parcours Jeunes	13 000 €	Cotisations Extension Immat. Tourisme	102 400 €
Honoraires Prestation gestion Immatriculation	8 000 €		
Honoraires Prestation Formation /Accompagnement	10 000 €		
Manifestations fonctionnement Parcours Jeunes et autres	8 000 €		
Communication : publicités, publications	500 €		
Déplacements, missions	6 000 €		
Réceptions - AG	1 000 €		
Frais postaux et de télécommunications	2 000 €		
Services bancaires	200 €		
Cotisation UNAT IDF	400 €		
Compulsion : maintenance Site Internet et communication	3 000 €		
64- Charges de personnel	89 800 €		
Rémunération des personnels	54 000 €		
Charges sociales	34 800 €		
Autres charges de personnel : transports, médecine	1 000 €		
66- Charges financières	1 000 €	76 - Produits financiers	500 €
Charges financières	1 000 €	Autre produits financiers	500 €
	188 300 €		188 300 €
86- Contributions volontaires en nature	45 000 €	87- Contributions volontaires en nature	45 000 €
Secours en nature	500 €	Bénévolat	34 500 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €	Prestations en nature	10 000 €
Personnel bénévole, Parcours Jeunes	34 500 €	Dons en nature	500 €
	233 300 €		233 300 €

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 FEVRIER 2019

La dernière Assemblée Générale de la Chambre des associations a eu lieu le samedi 16 février 2019 au Centre d'Accueil « L'Enclos Rey » à Paris dans le 15^{ème} arrondissement.

COMPTE RENDU

63 associations étaient présentes ou représentées. Près de 41 personnes étaient physiquement présentes et ont activement participé aux travaux de cette AG. Les statuts de la Chambre des associations ne prévoyant pas de quorum pour les Assemblées Générales Ordinaires, celle-ci peut se tenir et délibérer valablement.

1. ACCUEIL DE LA PRESIDENTE

Après avoir officiellement ouvert la séance, la Présidente tient à remercier Monsieur BARETS, le Directeur de l'agence du Crédit Mutuel de Saint-Maur-des-Fossés, pour sa présence. Elle remercie, également, les représentants d'associations présents et, en particulier, les responsables des associations qui ont rejoint récemment la Chambre des associations. Chaque personne présente est invitée à se présenter elle-même ainsi que l'activité de leur association.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2018

Invités à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018.

3. PRESENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE 2018

Au nom du conseil d'administration, la Présidente commente le rapport moral et d'activité de 2018. Elle rappelle que 2018 a été la première année de sa présidence et qu'elle n'aurait pu accomplir cette mission sans l'engagement à la fois des salariées, des bénévoles et des membres du Conseil d'administration de l'association. Au total, ce sont 75 personnes qui sont impliquées dans l'action de la Chambre des associations. Elle tient à les remercier toutes et tous.

Alors que la Chambre des associations célèbre ses 20 années d'existence, la Présidente souligne que cette assemblée générale doit être l'occasion non seulement de faire le bilan de son action et de ses activités, mais aussi d'écouter les représentants des associations membres afin qu'ils fassent part de leurs besoins. Avant de leur laisser la parole, elle pointe les principaux éléments et événements qui ont ponctué la vie et l'activité de la Chambre des associations au cours de l'année qui vient de s'achever :

- **Les nouveaux locaux de l'avenue du Port au Fouarre**, mis à notre disposition après la fermeture du site de l'avenue du Maréchal Lyautey à Saint-Maur-des-Fossés, ne répondent pas à nos besoins. Malheureusement, nos recherches de nouveaux espaces sont restées vaines. Situation non sans conséquences pour l'accueil et pour l'organisation de réunions et formations.
- **La baisse constatée du nombre d'adhérents**, pour une grande part sur l'Ile-de-France est, pour l'essentiel, liée à la situation géographique de ces nouveaux locaux. Parmi les 169 associations adhérentes, 113 interviennent dans le secteur de l'animation et de la culture.
- **L'extension de l'immatriculation « Tourisme »** reste, en volume, l'activité qui se développe le plus d'année en année. Ainsi, la présence de la Chambre des associations sur l'ensemble du territoire nationale (y compris dans les DOM) ne cesse de s'amplifier. En 2018, 20 nouvelles associations ont bénéficié de cette extension. La Présidente souligne que cette activité nécessite une gestion de plus en plus conséquente, notamment pour tenir compte des évolutions de la réglementation.
- **Pour autant, l'information, l'accompagnement et les actions de formations** demeurent le cœur de métier de notre association. Ces activités permettent de répondre aux demandes des bénévoles d'associations et aux porteurs de projets associatifs qui ont besoin de l'aide de la Chambre des associations pour répondre à leurs préoccupations quotidiennes ou pour créer une association. Cette action nécessite disponibilité et compétence de la part des bénévoles et salariées. La Présidente rappelle que le

développement de ces prestations n'est possible que sur la base de partenariats entretenus par la Chambre des associations avec les services de l'Etat, des collectivités territoriales, d'universités...

Les échanges qui ont suivi cette présentation par la Présidente ont permis, d'une part, de préciser les principales thématiques sur lesquelles la Chambre des associations est invitée à intervenir et, d'autre part, qui sont ses principaux partenaires. Par ailleurs, la question du « bénévolat » sera sans doute un des principaux thèmes de réflexion pour les prochains mois. L'offre d'une complémentaire santé aux salariés des associations comme aux retraités bénévoles, négociée avec la MGEN, répond aux attentes des adhérents présents.

Après ces échanges et réponses aux questions, les membres présents et représentés adoptent à l'unanimité ce rapport moral et d'activités.

4. RAPPORT FINANCIER 2018 ET BUDGET PREVISIONNEL 2019

CLOTURE DES COMPTES 2018

La Trésorière commente les comptes 2018 qui ont fait l'objet de la validation par l'expert-comptable de la Chambre des associations, le cabinet COFREC. Elle indique que le compte de résultat présente un déficit de 1 342,00 € dû, d'une part, à une facture impayée, l'association débitrice ayant été mise en liquidation, d'autre part, aux frais liés au déménagement de la Chambre des associations.

Invitées à se prononcer, les associations présentes et représentées acceptent, à l'unanimité, la clôture des comptes de l'exercice 2018.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le Budget prévisionnel 2019, présenté par la Trésorière, est équilibré à une hauteur de 214 630 €, en nette progression par rapport au budget prévisionnel de 2018 qui avait été adopté lors de la dernière assemblée générale de mars 2017 (195 703 €). Cette importante progression est liée à l'augmentation significative des salaires et charges, s'expliquant par le coût prévisionnel du départ négocié d'un salarié.

Invitées à se prononcer, les associations présentes et représentées, adoptent à l'unanimité le budget prévisionnel 2019 présenté par la Trésorière.

5. ELECTION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est rappelé que l'article II du règlement intérieur de la Chambre des associations prévoit que les membres du conseil d'administration sont élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans. Après avoir remercié l'ensemble des administrateurs pour leur engagement au sein de l'association, la Présidente présente les deux candidats proposés à l'élection, à savoir :

- **Sonia DEUNGOUE** : représentant l'association « Stratégie & Intelligence pour le Cameroun et son Développement » (SCID). Elle est élue à la majorité des associations présentes et représentées.
- **Gérard DESPIERRE** : administrateur sortant, représentant l'Union Territoriale des Retraités CFDT du Val-de-Marne (UTR CFDT 94). Il est élu à l'unanimité des associations présentes et représentées.

6. TRAVAUX EN ATELIER

Avant de clore l'assemblée générale, les participants sont invités à se réunir dans différents groupes de travail autour de 3 thèmes :

- Comment créer plus de proximité avec les adhérents et comment les impliquer davantage ?
- Le service « Extension de l'Immatriculation Tourisme » : comment peut-il être mis au cœur de notre accompagnement ? Mieux l'intégrer ? Le développer ?
- Quels services en accompagnement les associations seraient-elles prêtes à payer ?

Le résultat des travaux de chaque groupe fera l'objet d'une synthèse qui sera envoyée à l'ensemble des associations adhérentes, après l'assemblée générale.

TABLE 1 : COMMENT CREER PLUS DE PROXIMITE AVEC LES ADHERENTS ET COMMENT LES IMPLIQUER DAVANTAGE ?

Suggestions des adhérents participants à l'atelier :

- Réfléchir à la dénomination « La Chambre des associations » qui paraît peu appropriée ? Certains évoquent une confusion avec des établissements publics tels que les Chambres de Commerce et de l'Industrie. Cet amalgame génère peut-être la venue des associations exclusivement pour un besoin de service.
- Travailler à une complémentarité avec les structures qui proposent des aides similaires : comme Proj'aide (94), les maisons des associations ou autres services en région etc...
- Délocaliser certaines AG et formations. Possibilité d'impliquer les associations locales pour l'organisation etc... Organiser des échanges en audio ou vidéoconférence pour ceux qui sont éloignés.
- Inciter les dirigeants d'associations, destinataires de nos informations (newsletters et autres...), à bien relayer l'info auprès de leurs adhérents, bureau, CA, bénévoles, ce qui ne semble pas systématique. Exemple : mettre en objet « merci de diffuser à... »
- A chaque fin d'accompagnement et/ou de formation, demander à nos adhérents s'ils ont été satisfaits du service reçu et dans ce cas de nous recommander autour d'eux.
- Afin de développer les formations et notamment le déploiement en région, recenser les compétences de nos associations. Exemple : rédiger et publier des « profils de postes » de formateurs recherchés.
- Informer les adhérents des actions de la Chambre des associations
- Reprendre la diffusion d'un support d'information (blog ou newsletter) avec partage de bonnes expériences

TABLE 2 : COMMENT METTRE LE SERVICE "EXTENSION D'IMMATRICULATION TOURISME" (EIT) AU CŒUR DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT ? MIEUX L'INTEGRER ? LE DEVELOPPER ?

Suggestions des adhérents participants à l'atelier :

- Rédiger et mettre à disposition des associations une check-list des éléments indispensables à prévoir l'organisation de voyage (ex : Conditions Générales de Ventes...)
- Organiser des regroupements d'associations par spécialité ou spécificité pour des échanges constructifs sur les problématiques propres à ces associations.
- Créer une liste/un document sur les recours possibles lorsque des voyageurs ont des comportements à risque pour les personnes et les biens.
- Permettre aux associations de faire connaître à d'autres associations leurs activités touristiques (voyages, séjours, sorties...), afin qu'elles puissent les compléter lorsque le nombre d'inscrits est insuffisant. Par exemple par la création d'un réseau, d'une liste de diffusion...
- Former les adhérents à des outils de diffusion, de communication existants. Comment construire ses actions de communication ?
- Développer les conseils, l'aide à la compréhension des réglementations, les outils de mises en œuvre de ces réglementations.
- Développer les partenariats pour un service encore plus performant (assurance « Annulation », hébergeur de tourisme, meilleures garanties, meilleures assurances, bénéficier de tarifs adaptés à leurs capacités financières...)
- Organiser des rencontres entre associations afin de permettre l'échange de bonnes pratiques, exprimer leurs besoins, apporter des réponses aux questions posées, etc.

TABLE 3 : QUELS SERVICES EN ACCOMPAGNEMENT LES ASSOCIATIONS SERAIENT-ELLES PRETES A PAYER ?

- La formation des bénévoles pour un travail en équipe. (Une meilleure écoute entre les membres d'une même équipe, une meilleure communication, une critique positive, un travail en commun)
- La coopération entre associations, mais également avec la Cda.
- L'aide juridique.
- La construction et la recherche de partenariats.
- Identifier et solliciter les organismes accordant des subventions et autres types de financement.
- Suggestions des adhérents participants à l'atelier :
- Proposer des journées de rencontre, de partage et de convivialité.
- Faciliter la communication entre ces associations adhérentes, une aide à la coopération et aux partenariats.
- NB : Quelques associations présentes ont indiqué que, lorsqu'elles avaient besoin d'aide, elles s'adressaient plus facilement à des organismes qui proposent gratuitement certains services.

NUAGE DE MOTS : « NOS VISIONS A 20 ANS POUR LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS »

